

Le carnet de FS

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **75 (1987)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278163>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE CARNET DE FS

« LE BRISEUR DES CŒURS »

INTOLERABLE INJUSTICE :

pourquoi s'obstine-t-on à qualifier telle ou telle femme de « ténor » de ceci ou de cela (en l'occurrence, il s'agit de Florence Cestac, dessinatrice de BD et « ténor » des éditions Futuropolis), selon « Construire », au lieu de les qualifier de « soprano » ?

« TRAVAILLER AVEC DES HOMMES

et que pour des hommes. Vous êtes-vous posé la question ? Non ! Eh bien sachez que c'est très agréable et surtout très motivant. » Ainsi était libellée une annonce de l'agence de placement temporaire A Job de Genève, parue récemment dans la presse. Elle s'adressait, cela va de soi, à une « jeune secrétaire » dotée d'une « excellente présentation ». « Venez rejoindre

ces messieurs, ils vous chargeront d'un travail intéressant et varié ». Et si vous êtes gentille, ils vous paieront même des heures supplémentaires.

MME RENATA COTTI,

épouse de notre Flavio fédéral, a toutes les qualités que l'on est en droit d'attendre de la femme d'un politicien ambitieux, du moins d'après les propos tenus par son mari à un journaliste du « Matin » quelques jours avant son élection. Jugez-en plutôt : Premièrement : « Elle sait faire des sacrifices » (Ah, si seulement cette empêcheuse de tourner en rond de Judith Stamm avait su en faire autant !) Deuxièmement : « Même si elle n'a pas la même érudition que moi (vive la modestie !) elle a une sagesse qui dépasse la mienne », et troisièmement (cela n'aurait su manquer) : « Elle a le sens des réalités ». Que voulez-vous ajouter à cela ?

Quel français ! Mais enfin, c'est normal, c'est d'un Japonais qu'on cause. D'une Japonaise, à vrai dire : la nouvelle petite voiture Daihatsu Cuore. Alors, pourquoi ce titre au masculin ? Eh bien, parce que l'auteur de l'article (paru dans le journal du « Touring »), avait sa petite idée derrière la tête. « Cette voiture s'adresse surtout aux femmes ». Il fallait donc en faire un séducteur. Petite curiosité accessoire : pourquoi donc cette voiture s'adresse-t-elle particulièrement aux femmes ? A part le fait d'être « moins performante que ses grandes sœurs sur la route », on ne voit pas... L'auteur de l'article lui fait même quelques reproches de ce point de vue, en particulier celui de ne pas avoir « un miroir de courtoisie dans le pare-soleil ».

Délai de rédaction
pour le numéro de février :
vendredi 9 janvier

COURRIER

REFLEXION FEMINISTE ET HISTOIRE

C'est avec une certaine surprise, à laquelle succéda finalement l'indignation, que j'ai lu le compte rendu que Thérèse Moreau a consacré, dans votre numéro de novembre, à l'ouvrage de Monique Pavillon « La Femme illustrée des années vingt » ; l'argument en question me paraît susceptible d'intéresser les lectrices(-eurs) de Femmes Suisses car il débouche sur les enjeux du féminisme.

En effet, c'est « l'absence de réflexion féministe » que T. Moreau regrette dans l'ouvrage sus-mentionné. Qu'entend-elle par là ? « On ne trouvera dans la bibliographie aucune historienne reconnue (Michèle Perrot, Annette Weiner, Arlette Farge, Marie Segalen, etc.)... » Les nombreux travaux réalisés dans ce pays par des historiennes qui travaillent

plus ou moins dans l'ombre (et qui sont citées par M. Pavillon) ne s'élèvent donc pas à la hauteur d'une « réflexion féministe » ? ! Quels sont les enjeux d'un tel féminisme, dont la définition demeure floue (on craint de comprendre pourquoi) : créer un réseau de femmes qui fassent autorité, qui parviennent aux postes de commande et constituent des zones de pouvoir ? Mais de quel pouvoir et sur qui ?

C'est précisément à ce problème que les historiennes féministes se sont trouvées confrontées lorsqu'elles ont dû décider si elles voulaient participer à l'Exposition nationale de 1991 (CH 91). L'enjeu consistait-il à promouvoir une représentation académique féminine pour qu'elle soit « reconnue », indépendamment du

cadre dans lequel elle s'insérait : celui d'une histoire nationale où un pavillon « Femmes » fera belle figure entre celui de l'agriculture et celui de l'armée, par exemple ?

« La femme illustrée dans les années vingt » s'inscrit dans la perspective d'une histoire sociale qui tente d'inscrire l'image et la condition des femmes dans les structures matérielles et politiques qui les ont engendrées. N'est-ce pas en cela justement que consiste (ou devrait consister) la réflexion féministe ?

A condition, bien sûr, que l'enjeu du féminisme ne soit pas la promotion de quelques femmes sur l'échelle de « l'autorité » (en art, en histoire, en politique ou autre) mais l'émancipation de celles, combien plus nombreuses, qui voudraient à l'instar de leur père, frère, mari, ami(s), enfants, pouvoir envisager une société plus respectueuse des femmes.

Danièle Tosato-Rigo,
Lausanne

mensuel femmes

suisses et le Mouvement féministe
fondé en 1912 par Emilie Gourd

Soutenu par l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal : Case postale 323, 1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal : Martine Chaponnière

Rédactrice responsable : Silvia Lempen

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Chaponnière, Corinne Chaponnière, Simone Chappuis, Eliane Daumont, Odile Gordon-Lennox, Michèle Michellod

Correspondantes cantonales : Catherine Cossy (Suisse alémanique), Cilette Cretton (VS), Béatrice Geinoz (FR), Micheline Huguelet (JU-BE), Françoise Linder (VS), Marie-Thérèse Page (NE)

Rédaction, services de presse : Silvia Lempen, (021) 29 51 21

Administration et abonnements : Elisabeth Hallauer, (022) 42 64 60

CCP : 12-11 791

Publicité : s'adresser à l'administration, (022) 42 03 15

Impression : Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Maquettes : A. Stumpges

Editeur : Association « Femmes suisses et le mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

Abonnements : 1 an : Suisse Fr. 38. —
Etranger : Fr. 44. —

renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.80

Copyright :
Femmes suisses ©, 1987